

# MAIRIE DE VEYSSILIEU

1 place du Village  
38460 VEYSSILIEU  
Tél : 04.74.90.25.29  
Courriel : [mairie.veyssilieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.veyssilieu@wanadoo.fr)  
Site : [veyssilieu.fr](http://veyssilieu.fr)

Veyssilieu,  
mardi 03 juin 2025



## Informations

### Le bruit :

Avec le beau temps les travaux de jardinage et de bricolage vont reprendre. Afin de conserver les relations de bon voisinage, nous vous rappelons les horaires à respecter en été pour les travaux bruyants (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie, coupe haie, etc...) :

- Les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

### A TOUT LES PROPRIETAIRES DE CHIENS :

Merci de faire le nécessaire pour la paix dans le village en évitant les aboiements intempestifs et nocturnes.

### Les feux :

Nous vous rappelons qu'il est **interdit de faire des feux**. L'arrêté du Préfet de l'Isère (*arrêté 2013-322-0020 portant réglementation du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des déchets végétaux en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Isère*) est consultable en mairie ou sur le site internet de la Commune.

Les déchets verts sont à déposer en déchetterie qui sont accessibles gratuitement sur le ressort de l'intercommunalité (voir horaires sur les sites du SMND).